



I.N.D.S.
Institut National
du Développement Social



www.inds.fr

www.edile.fr

RÉUSSIR SON PROJET SOCIAL LOCAL

**Séminaire de formation de deux jours
pour élus locaux et cadres territoriaux**

La réussite du projet social local représente aujourd'hui un enjeu prioritaire pour l'action municipale. Avec l'extension de la précarité dans ses trois composantes, économique (perte de revenus), relationnelle (perte de liens) et identitaire (perte de repères), les décideurs locaux vont en effet devoir réorienter leur responsabilité de producteurs de services vers celle de producteurs de liens.

Dans ce cadre, forts de leurs expériences respectives en matière de développement social et de formation des élus, l'Institut national du développement social et Edile (organisme de formation des élus agréé par le Ministère de l'Intérieur) ont choisi d'unir leur expertise pour proposer un séminaire de formation inédit à destination des décideurs locaux (villes et intercommunalités).

Cette formation, qui se déroule sur deux journées consécutives, a été conçue par des élus locaux et des spécialistes reconnus du développement social.

En partenariat avec l'Observatoire national de l'action sociale (Odas)
Et avec le soutien du Journal de l'Action Sociale et du Développement social



CONTACTS

INDS : 01 56 81 02 69

06 87 01 69 35

Edile : 06 60 23 49 02

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Cerner les enjeux d'un projet social local et être en mesure de réaliser un diagnostic social local
- Inscrire son projet de développement social local dans le cadre d'une démarche partenariale
- Savoir mettre à profit de véritables outils de démocratie participative
- Acquérir de nouvelles méthodes de management
- Découvrir et échanger des exemples de bonnes pratiques

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour ce cycle de deux jours, les frais d'inscription s'élèvent à **690 euros net** par personne (pas de TVA). Ces frais comprennent les deux repas du midi. En cas d'empêchement, il est possible de remplacer la personne inscrite par un autre décideur de la même collectivité sous réserve de nous en avvertir 8 jours avant le début de la session.

A l'issue de la formation, chaque participant se verra remettre une attestation de présence ainsi qu'un formulaire d'évaluation.

Toute inscription nécessite l'envoi d'un bulletin d'inscription par participant à l'adresse: INDS, 13 boulevard Saint-Michel 75 005 Paris. Il doit être accompagné du règlement des frais d'inscription à l'ordre de Edile.

PAIEMENT À EFFECTUER:

- ▶ Par chèque bancaire à l'ordre de Edile SAS à l'adresse suivante: INDS, 13 bd Saint-Michel, 75 005 Paris.
- ▶ Par virement bancaire sur le compte Edile SAS:

Caisse d'épargne Normandie Code Banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
11425	00200	08000677309	22

Chaque inscription fait l'objet d'une lettre de confirmation adressée au signataire du bulletin et d'une lettre de convocation au participant. Pour chaque inscription confirmée, Edile adresse une facture ayant valeur de convention de formation simplifiée.

Les demandes d'annulation doivent nous être communiquées par écrit (courrier, mail ou fax) 10 jours au moins avant le début du séminaire. A défaut, la demande d'annulation entraînera le règlement de la totalité du prix du séminaire. En cas de financement total ou partiel de la formation par un organisme tiers et, au cas où ce dernier n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc), le coût de l'ensemble du stage reste dû par le signataire de l'inscription à la formation.

RÉFÉRENCES

Depuis sa création en 1995, l'INDS a formé plus de 5000 cadres et dirigeants des collectivités locales (départements et communes), des associations et institutions des secteurs éducatif, social et médico-social... Une formation délivrée sur site ou à Paris par des praticiens, des universitaires et des élus formés et expérimentés sur le développement social. Edile est plus spécifiquement spécialisé dans la formation des élus locaux. Depuis plusieurs années, il travaille en collaboration étroite notamment avec les associations départementales des maires de France et Mairie 2000 (Association des maires de France).

**Le séminaire se déroulera à l'Odas :
250 bis boulevard Saint-Germain Paris 7^e
(Métro ligne 12 : station « Rue du Bac » ou
« Solférino » ; RER C : station « Musée d'Orsay »).**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

INDS – Jean-Philippe Chabannaud – Tél : 01 56 81 02 69 ou 06 87 01 69 35

Fax : 01 53 10 24 19 – E-mail : inds.asso@wanadoo.fr

Edile – Christophe Robert – Tél : 06 60 23 49 02 – E-mail : c.robert@edile.fr

Edile est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par décision du Ministère de l'Intérieur.

1^{ère} journée

Quel projet pour quel territoire ?

9 h 30 : Accueil des participants et présentation du programme

10 h 00 – 12 h 30 : Mieux appréhender les nouveaux contours de la question sociale

L'aggravation de la vulnérabilité économique, relationnelle et identitaire montre les limites des politiques menées au cours des dernières décennies pour la préservation du vivre ensemble. Quels enseignements peut-on en tirer pour le projet social local ?

12 h 30 – 14 h 00 : Déjeuner

14 h 00 – 17 h 30 : Mobiliser les différents acteurs dans la définition du projet social

Le projet social nécessite, dès sa phase de diagnostic, la participation active des élus, des techniciens, des associations et surtout des habitants. Quels sont les outils et les méthodologies disponibles ? Quelles précautions stratégiques et déontologiques prendre ?

2^{ème} journée

Comment mettre en œuvre son projet ?

9 h 00 – 12 h 00 : Définir de nouvelles réponses pour refonder le vivre-ensemble

L'émergence de nouvelles réponses nécessite de connaître les axes d'innovation possibles, de promouvoir d'autres pratiques et postures professionnelles, de savoir comment choisir l'expérimentation et le risque.

12 h 15 – 13 h 30 : Déjeuner

14 h 00 – 17 h 00 : Analyser les bonnes pratiques pour innover

Le passage à de nouvelles réponses repose souvent sur l'expérimentation d'initiatives prises par d'autres. Des exemples concrets seront présentés pour mieux comprendre les obstacles au changement, les possibilités de les contourner et les modalités facilitant leur adaptation à d'autres territoires.

INTERVENANTS

Hervé Carré, expert de l'action éducative et sociale, médiateur de collectivités locales ; **Jean-Philippe Chabannaud**, secrétaire général de l'INDS ; **Michel Didier**, expert de la politique de la ville ; **Maud Gallay**, chargée d'études à l'Odas ; **Fabian Jordan**, fondateur des journées citoyennes, maire de Berrwiller (Haut-Rhin) ; **Carol Knoll**, experte en questions sociales ; **François Le Merlus**, président de l'INDS ; **Didier Lesueur**, délégué général adjoint de l'Odas ; **Patrick Norynberg**, directeur général des services de la Ville de Stains, spécialiste des questions de démocratie participative ; **Christophe Robert**, président d'Edile, enseignant en droit public, journaliste ; **Jean-Louis Sanchez**, délégué général de l'Odas, président des Ateliers du vivre ensemble.

Réussir son projet social local

Inscription à la formation pour les dates du : (cocher)

- Jeudi 18 et vendredi 19 juin 2015
- Jeudi 17 et vendredi 18 septembre 2015
- Jeudi 10 et vendredi 11 décembre 2015

PARTICIPANT

Nom, Prénom :

Fonction :

Collectivité :

Adresse :

Tél. :

E-mail :

DOSSIER SUIVI PAR

Nom, Prénom :

Fonction :

Tél. :

E-mail :

Date :

Signature :

Nom et fonction du signataire :

Cachet de la collectivité :

À renvoyer accompagné de votre bon de commande administratif à l'adresse :
INDS, 13 boulevard Saint-Michel 75 005 Paris.